ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente des relations avec les citoyens

Le mardi 4 décembre 2018 — Vol. 45 N° 1

Élection à la présidence et à la vice-présidence

Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis

2018

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 $
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 $
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 $
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 $

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente des relations avec les citoyens

Le mardi 4 décembre 2018 — Vol. 45 N° 1

Table des matières

Élection du président, M. André Bachand 1

Élection de la vice-présidente, Mme Monique Sauvé 1

Intervenants

M. François Paradis, président de l'Assemblée
M. André Bachand, président de la commission

Mme Stéphanie Lachance
Mme Paule Robitaille

Le mardi 4 décembre 2018 — Vol. 45 N° 1

Élection à la présidence et à la vice-présidence

(Seize heures trente-trois minutes)

Le Président (M. Paradis) : Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission des relations avec les citoyens ouverte.

La commission est réunie afin de procéder à l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la commission.

Conformément à l'article 127 du règlement, la Commission de l'Assemblée nationale a décidé que la présidence de cette commission revenait à un député du groupe parlementaire formant le gouvernement et que la vice-présidence revenait à un député de l'opposition officielle. Selon l'article 135 du règlement, le président et le vice-président de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Élection du président, M. André Bachand

Je vais maintenant recevoir les propositions pour la présidence de la commission.

Mme Lachance : M. le Président, je propose que le député de Richmond soit élu président de la Commission des relations avec les citoyens.

Le Président (M. Paradis) : Merci, Mme la députée. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Président (M. Paradis) : Est-ce que, de la part de l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Président (M. Paradis) : Est-ce que, de la part du deuxième groupe d'opposition, cette proposition est adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Président (M. Paradis) : Est-ce que, de la part du troisième groupe d'opposition, cette proposition est adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Président (M. Paradis) : Alors, je déclare donc le député de Richmond élu président de la Commission des relations avec les citoyens. Bravo! Bonne séance.

Le Président (M. Bachand) : Merci à toutes et à tous de la confiance. On va avoir un mandat absolument extraordinaire.

Élection de la vice-présidente, Mme Monique Sauvé

Je vais maintenant recevoir les propositions pour la vice-présidence de la commission.

Mme Robitaille : M. le Président, conformément à l'article 134 de notre règlement, je propose la députée de Fabre à titre de vice-présidente de la Commission des relations avec les citoyens.

Le Président (M. Bachand) : Parfait. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Président (M. Bachand) : Est-ce que, de la part de l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Président (M. Bachand) : Est-ce que, de la part du deuxième groupe d'opposition, cette proposition est adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Président (M. Bachand) : Avec moins d'hésitation, bravo!
Est-ce que, de la part du troisième groupe d'opposition, cette proposition est adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Président (M. Bachand) : Je déclare donc la députée de Fabre élue vice-présidente de la Commission des relations avec les citoyens. Félicitations!
Cela dit, je lève la séance, et la commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die. Merci.

(Fin de la séance à 16 h 36)